



Syndicat Intercommunal Mare et Libron

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public

Exercice 2024

Assainissement collectif

Service en Régie

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond vert sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	25
1.1.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	25
1.1.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	26
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	27
2.1.	Modalités de tarification	27
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	28
2.3.	Recettes	28
3.	Indicateurs de performance	29
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	29
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	29
3.3.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	31
3.4.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	40
3.5.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	40
3.6.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)	41
3.7.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)	42
3.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)	43
3.9.	Taux de réclamations (P258.1)	43
4.	Financement des investissements	44
4.1.	Montants financiers	44
4.2.	Etat de la dette du service	44
4.3.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	44
4.4.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	45
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	46
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	46
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	47

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



- **Le service est géré au niveau** : intercommunal
- **Nom de la collectivité** : Syndicat Intercommunal Mare et Libron
- **Nom de l'entité de gestion** : assainissement collectif : Régie SIML
- **Caractéristiques** : Syndicat Mixte
- **Compétences liées au service** : Contrôle des branchements, Collecte, Transport et Dépollution des eaux usées.
- **Territoire desservi** communes adhérentes au service :
 - Castanet-le-Haut
 - Caussiniojols
 - Faugères
 - Graissessac
 - Le Pradal
 - Roquessels
 - Rosis
 - Saint-Geniès-de-Varensal
 - Saint-Gervais-sur-Mare
 - Saint-Nazaire-de-Ladarez
 - Saint-Étienne-Estréchoux
- **Il n'existe pas de CCSPL**
- Existence d'un zonage pour les communes suivantes :
 - Castanet-le-Haut,
 - Faugères,
 - Graissessac,
 - Le Pradal,
 - Roquessels,
 - Rosis,
 - Saint-Geniès-de-Varensal,
 - Saint-Gervais-sur-Mare,
 - Saint-Nazaire-de-Ladarez,
 - Saint-Étienne-Estréchoux.
- Il existe un règlement de service

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3 856 habitants au 31/12/2024 (3 859 au 31/12/2023).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 696 abonnés au 31/12/2024 (2 809 au 31/12/2023).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2023	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024
Castanet-le-Haut	145	145
Caussiniojols	120	115
Faugères	255	248
Graissessac	515	518
Le Pradal	169	172
Roquessels	86	91
Rosis	223	226
Saint-Geniès-de-Varensal	164	108
Saint-Gervais-sur-Mare	692	634
Saint-Nazaire-de-Ladarez	248	241
Saint-Étienne-Estréchoux	193	198
Total	2 809	2 696

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 766.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 54,98 abonnés/km) au 31/12/2024. (57,28 abonnés/km au 31/12/2023).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,95 habitants/abonné au 31/12/2024. (1,37 habitants/abonné au 31/12/2023).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m ³
Castanet-le-Haut	5 577	3 575
Caussiniojols	4 537	7 875
Faugères	16 869	12 921
Graissessac	22 476	16 580
Le Pradal	18 932	15 433
Roquessels	6 116	4 714
Rosis	11 090	6 011
Saint-Geniès-de-Varensal	11 552	4 894
Saint-Gervais-sur-Mare	47 189	32 672
Saint-Nazaire-de-Ladarez	12 314	11 407
Saint-Étienne-Estréchoux	10 265	7 703
Total des volumes facturés aux abonnés	166 917	123 785

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2024 en m ³
Total des volumes exportés	152	152
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2024 en m ³
Total des volumes importés	0	0

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2024 (0 au 31/12/2023).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 49,04 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, (Commentaire : Caussiniojols: 2700 ml, Faugères: 4700 ml, Roquessels: 1980 ml, Rosis: 3171 ml, Saint Geniès de Varenal: 2206 ml, Saint Nazaire de Ladarez: 7000 ml, Le Pradal: 2260 ml, Saint Etienne d'Estrechoux: 4700ml, Graissessac: 5375ml, Saint Gervais sur Mare: 12595 ml, Castanet le Haut: 2355 ml.),
soit un linéaire de collecte total de 49,04 km (49,04 km au 31/12/2023).

27 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR Cimetière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR La Rivière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varenal – PR n°1 Plaisance	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varenal – PR n°2 CAT	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Rosis – Andabre – PR N°3 STEP	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rue de Boussagues	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Casselouvre Rive Gauche	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Avenue des Treilles	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Falgous	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Notre Dam	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Château de La Roche	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR Le Soulier	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR La Combes	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rongas – La Grange	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Mècle – PR Bourg	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Castanet le Bas – PR Bourg	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Etienne d'Estrechoux – Vérénoix - STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Esplanade	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Les Jardins	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Eglise	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Mursan	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Graissessac – PR Riols	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Le Pradal – PR Les Combarelles	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Faugères – PR La Rivière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Nazaire de Ladarez – PR STEP	0 m ³

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 18 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : STEU du Pradal-Les Bourdelles
Code Sandre de la station : 060934216005

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		FPR à écoulement + ZRV									
Date de mise en service		01/03/2017									
Commune d'implantation		Le Pradal (34216)									
Lieu-dit		Les Bourdelles									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		60									
Nombre d'abonnés raccordés		15									
Nombre d'habitants raccordés		40									
Débit de référence journalier admissible en m³/j		9									
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau des Bourdelles							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et ☐ ou							
DCO				☐ et ☐ ou							
MES				☐ et ☐ ou							
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°2 : STEU du Pradal-bourg
Code Sandre de la station : 060934216003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				2009							
Commune d'implantation				Le Pradal (34216)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				300							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				45							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rejet diffus							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau du Rieu Pourquoié							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		☐ et ☒		ou		60			
DCO		200		☐ et ☒		ou		60			
MES				☐ et ☒		ou		50			
NGL				☐ et ☐		ou					
NTK				☐ et ☐		ou					
pH				☐ et ☐		ou					
NH ₄ ⁺				☐ et ☐		ou					
Pt				☐ et ☐		ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/09/2024	Oui	28	95	128	91	44	94	77,74	37	10,4	31

STEU N°3 : STEU du Pradal- La Blaquièrre
Code Sandre de la station : 060934216001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Décantation physique							
Date de mise en service				01/09/2002							
Commune d'implantation				Le Pradal (34216)							
Lieu-dit				La Blaquièrre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				20							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				La blaquièrre					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°4 : STEU de St-Nazaire de Ladarez
Code Sandre de la station : 060934279001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service				01/01/2016							
Commune d'implantation				Saint-Nazaire-de-Ladarez (34279)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				600							
Nombre d'abonnés raccordés				239							
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				90							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 25/09/2006									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Rau de Landeyran							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅	35			☐ et ☒ ou				60			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES				☐ et ☒ ou				50			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/05/2024	Oui	3	99	38	97	5	99	41,62	68	10,8	32

STEU N°5 : SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE

Code Sandre de la station : 060934260004

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				01/01/2016							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				40							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				6							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE MECLE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et		☐ ou					
DCO				☐ et		☐ ou					
MES				☐ et		☐ ou					
NGL				☐ et		☐ ou					
NTK				☐ et		☐ ou					
pH				☐ et		☐ ou					
NH ₄ ⁺				☐ et		☐ ou					
Pt				☐ et		☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°6 : STEU de Rosis-Andabre
Code Sandre de la station : 060934235001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				01/01/2009							
Commune d'implantation				Rosis (34235)							
Lieu-dit				Andabre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				600							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				120							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 08/06/2009									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La MARE							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅	35			☐ et ☒ ou				60			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES				☐ et ☒ ou				50			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/06/2024	Oui	3	99	35	97	2	100	36,87	57	9,92	25

STEU N°7 : STEP de La Caumette
Code Sandre de la station : 060934096002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service				22/05/2018							
Commune d'implantation				Faugères							
Lieu-dit				La Caumette							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				60							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				9							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Terra-talus									
		Nom du milieu récepteur									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°8 : STEU de Roquessels-Castelsec
Code Sandre de la station : 060934234002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux et champ épandage							
Date de mise en service				01/01/2006							
Commune d'implantation				Roquessels (34234)							
Lieu-dit				Castelsec							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				50							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				15							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Parcelle 678					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°9 : STEU de Roquessels-bourg
Code Sandre de la station : 060934234003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service				2022							
Commune d'implantation				Roquessels (34234)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				200							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				30							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau du Pas de Lièvre							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et ☐ ou							
DCO				☐ et ☐ ou							
MES				☐ et ☐ ou							
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 1 VISITE.

STEU N°10 : STEU de St-Géniès de Varensal
Code Sandre de la station : 060934257001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/01/1991							
Commune d'implantation				Saint-Geniès-de-Varensal (34257)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				100							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				20							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		_____							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et		☐ ou					
DCO				☐ et		☐ ou					
MES				☐ et		☐ ou					
NGL				☐ et		☐ ou					
NTK				☐ et		☐ ou					
pH				☐ et		☐ ou					
NH ₄ ⁺				☐ et		☐ ou					
Pt				☐ et		☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°11 : STEP de SOUMARTRE
Code Sandre de la station : 060934096003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés roseaux							
Date de mise en service				22/05/2018							
Commune d'implantation				Faugères							
Lieu-dit				Soumartre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				130							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				19,5							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Ruisseau					
		Nom du milieu récepteur				Soumartre					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°12 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas
Code Sandre de la station : 060934260003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				15/10/2006							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Rongas							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				23							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Rejet diffus					
		Nom du milieu récepteur				_____					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°13 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg
Code Sandre de la station : 060934260001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien							
Date de mise en service				01/01/2006							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1100							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				231							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 06/11/1998									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Mare							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et ☒ ou				60			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES	35			☐ et ☒ ou				50			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/05/2024	Oui	13	96	90	87	16	95	45	30	8,46	
26/11/2024	Oui	19	96	83	90	11	96	35,43	64	7,98	28

STEU N°14 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet

Code Sandre de la station : 060934260002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/07/2000							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Castanet le Bas							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				24							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Parcelle D 462					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°15 : STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux
Code Sandre de la station : 060934252001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/01/1997							
Commune d'implantation				Saint-Étienne-Estréchoux (34252)							
Lieu-dit				Verenoux							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				90							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				14							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				_____					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

PAS DE BILAN 24H, SEULEMENT 2 VISITES.

STEU N°16 : STEU de Faugères
Code Sandre de la station : 060934096001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien							
Date de mise en service				01/07/1997							
Commune d'implantation				Faugères (34096)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				500							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				100							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 15/04/1994									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau la Rivière							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅	35			☐ et ☒ ou				60			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES				☐ et ☒ ou				50			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
04/04/2024	Oui	46	94	171	89	65	89	40,18	83	10,8	58

STEU N°17 : ESPAZE
Code Sandre de la station : 060934117001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boues activées							
Date de mise en service				01/01/1997							
Commune d'implantation				Saint-Etienne Estrechoux							
Lieu-dit				Espaze							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1600							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				256							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 06/04/1995									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Espaze							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅	35			☐ et ☒ ou				60			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES				☐ et ☒ ou				50			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/07/2024	Oui	3	99	24	97	3	99	2,3	97	5,74	45
15/10/2024	Oui	5	99	37	96	10	98	4,2	96	5,33	53

STEU N°18 : STEU de Castanet-le-Haut
Code Sandre de la station : 060934055001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				01/01/2011							
Commune d'implantation				Castanet-le-Haut (34055)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				330							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				55							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du		13/03/2007							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Ribescé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		25				☐ et ☒ ou		60			
DCO		200				☐ et ☒ ou		60			
MES						☐ et ☒ ou		50			
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/08/2024	Oui	7	88	35	78	7	90	22,5		4,5	

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.1.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS	Exercice 2024 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216005)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrre (Code Sandre : 060934216001)	0	0
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE (Code Sandre : 060934260004)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0	0
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234003)	0	0
STEU de St-Géniès de Varensal (Code Sandre : 060934257001)	0	0
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	1,15	0,61
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	0	0
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux (Code Sandre : 060934252001)	0	0
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0	0,29
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	0,06	0,05
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
Total des boues produites	1,21	0,95

1.1.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS	Exercice 2024 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216005)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrre (Code Sandre : 060934216001)	0	0
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE (Code Sandre : 060934260004)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0	0
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234003)	0	0
STEU de St-Géniès de Varençal (Code Sandre : 060934257001)	0	0
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	1,15	0,61
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	0	0
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux (Code Sandre : 060934252001)	0	0
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0	0,29
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	0,06	0,05
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
Total des boues évacuées	1,21	0,95

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2 000 €	2 000€

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	75,00	85,00	13,3%
Part proportionnelle	136,80	175,20	28,1%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	211,80	260,20	22,9%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20	—	
Redevance Performance (Agence de l'Eau)	—	1,08	
TVA	23,10	26,13	11,59%
Total	254,10	287,41	13,2%
Prix TTC au m³	2,12	2,40	13,2%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est identique.

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle.

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2024 en €
Redevance eaux usées usage domestique	361 217	354 121
Recette pour boues et effluents importés	2 175	2 175
Total recettes de facturation	363 392	356 296
Recettes de raccordement PFAC	10 000	14 000
Prime de l'Agence de l'Eau	930	1 150
Total autres recettes	10 930	15 150
Total des recettes	374 322	371 446

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2024 : 371 446 € (374 322 au 31/12/2023).

3. Indicateurs de performance

3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif* (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 97,47% des 2 766 abonnés potentiels (96,56% pour 2023).

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux* (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	10%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	91

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 91 pour l'exercice 2024 (90 pour 2023).

3.3. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEU du Pradal-Les Bourdelles :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

STEU du Pradal-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU du Pradal- La Blaquière :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Nazaire de Ladarez :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Rosis-Andabre :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEP de La Caumette :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Roquessels-Castelsec :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Roquessels-bourg :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Génies de Varensal :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEP de SOUMARTRE :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	0,61
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,61

STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		—

STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		—

STEU de Faugères :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	0,29
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,29

ESPAZE :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	0,05
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,05

STEU de Castanet-le-Haut :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		—

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2023).

3.4. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)



L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2024, 0 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2024, le taux de débordement des effluents est de 0 pour 1000 habitants (0 en 2023).

3.5. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)



Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2024 : 0

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le nombre de points noirs est de 0 par 100 km de réseau (0 en 2023).

3.6. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif	—	1,55	1,59	1,59	1,02

Au cours des 5 dernières exercices, 2,5 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 1,02% (1,59% en 2023).

3.7. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2023	Exercice 2024
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
+ 10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Non	Non
+ 20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Oui	Oui
+ 30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui	Oui
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus			
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Non	Oui
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets Commentaire: Un suivi milieu est en cours pour les STEP de St Gervais et Graissessac	Non	Oui
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Non	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Non	Oui

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **20** (20 en 2023).

3.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2024 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice 2023	Exercice 2024
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2023 tel que connu au 31/12/2024	0	0
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2023	355 503,65	361 217
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2023	0	0

3.9. Taux de réclamations (P258.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues

☐ Oui ☐ Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : ____

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 1

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2024, le taux de réclamations est de 0,37 pour 1000 abonnés (8,9 en 2023).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2023	Exercice 2024
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	96 467	133 435
Montants des subventions en €	138 764	132 605

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2023	Exercice 2024
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		668 704	1 361 683
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	62 445	72 800
	en intérêts	25 424	24 642

4.3. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Réseau et micro-station La Gineste Rosis	68 000	-

4.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Renouvellement réseau rue Gambetta Graissessac	2025-2026	804 000
Step les Nières St-Gervais sur Mare	2023-2025	500 000
Schéma directeur	2022-2026	510 589

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2024, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2024 (0 €/m³ en 2023).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2023	Valeur 2024
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 859	3 856
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	6,7	0.9
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,12	2,4
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	96,56%	97,47%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	90	91
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	___%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	___%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	___%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0